

RÉSUMÉ
des
CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS
du
RAPPORT
du
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
sur les
RELATIONS ENTRE LE CANADA
et la
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

I. INTRODUCTION: L'importance de la Communauté pour le Canada

L'étude effectuée par le Comité l'a renforcé dans sa conviction que la Communauté européenne (CE) est de plus en plus importante pour les intérêts canadiens. Avec l'admission le 1^{er} janvier 1973 du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, elle constitue de loin, le deuxième plus grand marché pour le Canada. En 1972, les neuf pays membres achetaient 12.4 p. 100 de toutes les exportations canadiennes, soit plus de 45 p. 100 des exportations non destinées aux États-Unis.

L'admission de la Grande-Bretagne nécessite un plus grand rajustement de la part du Canada que de tous les autres pays qui ne font pas partie de la Communauté élargie.

II. QU'EST CE QUE LA COMMUNAUTÉ? OÙ VA-T-ELLE?

Pour beaucoup de membres de la Communauté, le but ultime est l'unité politique mais on se limite actuellement aux questions économiques. Les réalisations de la CE sont remarquables. La création d'une union douanière a valu des taux impressionnants d'expansion aux six pays membres initiaux. Entre 1958 et 1970, le revenu brut de la Communauté a augmenté de 90 p. 100 (contre 61 p. 100 pour les États-Unis). En 1971, le chiffre de sa production annuelle était d'environ 700 milliards de dollars contre plus de 1,000 milliards pour les États-Unis. Mais comme elle importe relativement plus que ceux-ci, (soit l'équivalent de